



EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris et tipules : demeurez vigilant.
- Carotte : état des semis, peu de charançons jusqu'à maintenant.
- Céleri : punaise à surveiller dans les champs abrités, tout premiers pucerons, tache bactérienne sous bâches.
- Laitue : punaise à surveiller dans les champs abrités, tout premiers pucerons, différentes maladies principalement sous bâches.
- Oignon : ponte de la mouche de l'oignon en cours, traitements contre *Botrytis* dans l'oignon transplanté et dans les champs semés et endommagés par le gel ou le vent.
- Poireau et ail : traitement contre la teigne dans les champs affectés.

SITUATION GÉNÉRALE

Les températures sont demeurées sous les normales à tous les jours durant la dernière semaine (du 28 mai au 3 juin). Les vents encore très présents et le temps le plus souvent nuageux ont aussi fait en sorte que le sol s'est peu réchauffé.

Toutes les régions ont reçu de bonnes quantités de pluie, entre 30 et 60 mm, principalement les 27 et 28 mai. Les orages survenus samedi (29 mai) dans plusieurs régions ont aussi apporté localement des quantités appréciables. Ces orages étaient, dans certains cas, accompagnés de grêle. Les localités autour de Sherbrooke notamment ont été fortement touchées. Par contre, les fermes maraîchères de cette région ne semblent pas avoir été affectées. On ne rapporte pas non plus de dommages significatifs de grêle ailleurs au Québec.

La croissance des cultures est au ralenti et, dans certains cas, le feuillage manque de coloration. La situation devrait revenir à la normale dès que le sol se sera réchauffé.

VERS GRIS ET TIPULES

Demeurez vigilant, puisqu'avec le réchauffement du sol, ces insectes devraient être plus actifs. Examinez attentivement les bordures de vos champs dans toutes les cultures, en particulier pour les semis

récemment levés et les nouvelles plantations. Intervenez si vous observez des dommages significatifs. Si possible, ne traitez que les zones affectées.

L'avertissement No 04 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn09.pdf>) du 28 mai 2009 fournit l'information de base concernant les tipules. Pour plus de détails concernant la répression des vers gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

CAROTTE

État des semis

À l'exception des premiers champs affectés par les forts vents en Montérégie (étranglement au collet), il semble que, en général, la levée soit bonne partout dans la province. Dans Lanaudière, la population n'a finalement pas été réduite significativement, car malgré l'érosion du sommet des billons (déterrage partiel des semences), la germination s'est poursuivie normalement.

Charançon

Depuis le début de la saison, on a capturé relativement peu de charançons dans les champs où cet insecte est dépisté en Montérégie et dans Lanaudière. Ainsi, des avis de traitements n'ont été donnés que pour un très petit nombre de champs jusqu'à maintenant. D'après le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada), la période de ponte de cet insecte serait déjà relativement avancée. Il semble donc que l'année 2009 serait une petite année en ce qui a trait à l'activité de cet insecte. Les résultats du piégeage durant la prochaine semaine devraient permettre d'obtenir un portrait plus précis à ce sujet.

Rappelons que lorsqu'aucun dépistage n'est effectué dans le champ, les traitements à l'IMIDAN sont requis aux stades suivants :

- Le premier : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3^e feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

Pour plus de détails sur la répression du charançon, consultez le bulletin d'information permanent No 01 du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

CÉLERI

Insectes

La situation a peu évolué en ce qui concerne la **punaise terne** en Montérégie-Ouest. L'insecte est généralement peu présent, sauf sur certains sites bien abrités. Avec le réchauffement des températures, la punaise pourrait cependant être plus active. Portez une attention spéciale aux champs qui disposent d'un microclimat favorable.

Les premiers **puçerons** ont aussi été observés dans certains champs. Il est bien entendu encore beaucoup trop tôt pour intervenir.



Maladies

De la tache bactérienne (*Pseudomonas*) a été observée dans un champ recouvert d'une bâche. La présence de la bâche permet de conserver la chaleur, mais retarde aussi l'assèchement du feuillage, ce qui est propice au développement des maladies foliaires. Les fongicides à base de cuivre offrent généralement un bon contrôle de la tache bactérienne dans le céleri.

LAITUE

Insectes

En Montérégie-Ouest, il y a en général trop peu de punaises ternes (adultes ou larves) dans les champs pour que des interventions soient nécessaires. L'insecte (adultes seulement) demeure aussi très discret du côté de l'Île d'Orléans. Avec le réchauffement des températures, la punaise terne devrait cependant être plus agressive et sa reproduction plus active. Demeurez donc vigilant et **portez une attention spéciale aux champs ou aux parties de champs situés à proximité de brise-vents.**

Les premiers **pucerons** ont aussi été observés dans certains champs. Il est bien entendu encore trop tôt pour intervenir.

Maladies

Les laitues qui étaient sous bâches demeurent celles où l'on retrouve présentement le plus de **maladies provenant du sol** (*Sclerotinia*, *Rhizoctonia*, *Botrytis*, *Pythium*). La perte observée reste cependant acceptable dans la plupart des champs. On aurait aussi trouvé un peu de **tache bactérienne** reliée à *Xanthomonas* chez un producteur, mais le diagnostic reste à confirmer.

OIGNON

Mouche de l'oignon

La ponte de la mouche de l'oignon est en cours en Montérégie-Ouest. Si votre stratégie d'intervention contre la mouche prévoit des traitements contre les adultes, continuez les traitements foliaires. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn09.pdf>) du 28 mai 2009.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

On assiste cette année à un départ très hâtif en ce qui concerne le *Botrytis*. Des taches sont déjà observées dans la plupart des champs d'oignons transplantés. Des spores de la maladie sont aussi récoltées dans les capteurs de spores installés chez les producteurs par PRISME.

Débuter vos traitements préventifs dans les champs d'oignons jaunes transplantés. Il serait aussi sage de ne pas trop attendre avant de débiter les traitements dans les champs d'oignons semés où des parties du feuillage ont été détruites par le gel ou les excès de vent.

Dès qu'il y a présence de feuillage mort dans les champs, le risque de propagation du *Botrytis* devient très élevé. Le champignon responsable (*Botrytis squamosa*) infecte le feuillage de l'oignon lorsqu'il est vert,



mais il n'est en mesure de sporuler que sur du feuillage mort. En conditions normales, on recommande de débiter les traitements préventifs contre *Botrytis* lorsque l'oignon arrive au stade 4 à 5 feuilles, car c'est à ce stade que la première feuille du plant d'oignon dépérit naturellement et devient une source potentielle de spores de *Botrytis*.

Dans l'oignon espagnol et l'oignon vert, le risque de pertes importantes par le *Botrytis* est plus faible; on conseille de débiter les traitements préventifs seulement lorsque le nombre de taches visibles sur le feuillage le justifie.

Pour plus de détails sur le contrôle de la brûlure de la feuille dans l'oignon, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Tout indique que l'on aurait déjà atteint le creux entre la première et la deuxième génération. Ce printemps, la première génération de teigne n'a été active que sur les sites très bien abrités. Le pic le plus élevé des captures est survenu entre le 10 et le 20 mai sur la plupart de ces sites. Idéalement, on aurait donc dû intervenir dans le dernier tiers du mois de mai.

Cependant, si vous observez présentement des dégâts et des larves en quantité importante, il est encore temps d'intervenir. En détruisant les larves présentes, vous aiderez à réduire l'impact de la deuxième génération. En Europe, on suggère d'utiliser le seuil de 5 % de plants porteurs de dommages.

Le MATADOR 120 EC est homologué pour réprimer la teigne du poireau dans l'ail et le poireau en production conventionnelle. En production biologique, un produit comme ENTRUST devrait être en mesure de réprimer la teigne, mais cet usage n'est pas encore homologué.

Pour plus de renseignements concernant la teigne, consultez le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959

Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – carotte, céleri, laitue... – 4 juin 2009



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 05 – 2009, page 4